



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présidentielle 2022 : la Mutualité Française invite les candidats à un Grand Oral le 1^{er} mars 2022

#GrandOralPlacedelaSanté

Paris, le 13 décembre 2021

Pour inscrire la protection sociale et la santé au cœur de la campagne, la Mutualité Française organise un grand oral des candidates et des candidats à la présidentielle sur leurs programmes et propositions en protection et santé

Organisé sur toute une matinée le 1er mars prochain au Palais Brongniart en présence des principaux think tanks français (la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, l'Institut Montaigne et Terra Nova), et retransmis en direct sur le site [Place de la Santé](#), ce RDV de la campagne présidentielle est attendu par tous les acteurs de la santé et de la protection sociale.

La crise sanitaire a mis le thème de la santé au cœur du débat public et au premier rang des préoccupations des Français, comme le souligne tous les sondages d'opinion : pour 87 % des Français l'accès aux soins de santé constitue un sujet de préoccupation et 1/3 d'entre eux (37%) indiquent que ce sujet les « préoccupe beaucoup » ([baromètre Harris Interactive 2021](#)).

Les candidates et les candidats à la présidentielle devront apporter des réponses aux questions que les Français se posent sur leur accès aux soins et plus largement sur l'avenir de notre système de santé et de protection sociale dans un contexte de triple transition : démographique, numérique et environnementale.

En proposant ce Grand Oral, la Mutualité Française a pour ambition de porter ces enjeux au cœur de la campagne. Le Grand Oral sera animé par la journaliste Apolline de Malherbe. Chaque candidate et chaque candidat pourra présenter son programme, avant de répondre aux questions d'acteurs du monde de la protection sociale et de think tanks.

La Mutualité Française travaille depuis plusieurs années avec la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique et Terra Nova, afin de contribuer efficacement au débat public et à la production d'idées pour les politiques publiques en France. L'Institut Montaigne s'associe également aux travaux de la Mutualité Française dans le cadre de la démarche Place de la Santé.

Le Grand Oral sera également commenté en direct sur la [plateforme Twitch](#) par [Jean Massiet](#), streamer politique.

[Place de la santé](#), le site de référence en matière de protection sociale et de santé



En amont de ce Grand Oral, la Mutualité Française alimente son site Place de la Santé en publiant chaque semaine des données chiffrées permettant d'éclairer les débats et des contributions d'experts de la santé et de la protection sociale.

A partir du 16 décembre, une rubrique « accès aux soins et vous » sera accessible au grand public, afin de recueillir des témoignages de citoyens sur leurs expériences et leurs besoins en matière d'accès aux soins.

Enfin, les programmes santé - protection sociale des candidates et des candidats à l'élection présidentielle seront décryptés.

Informations pratiques à destination des médias

La Mutualité Française mettra à la disposition des médias un signal « serte » pour la retransmission et l'exploitation des débats. Une diffusion du streaming sera également réalisée sur le site mutualite.fr et ses réseaux sociaux.

Lors de l'événement, une salle de presse avec une zone d'interview sera aménagée.

Nous ferons parvenir aux médias une invitation et un lien pour l'accréditation à l'événement en février 2022.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'[espace presse](#)

Photothèque sur [flickr](#)